

# Portage de Repas

Des repas spécialement adaptés, livrés à domicile.

## POUR QUI ?

- Vous êtes retraité(e) ou en situation de handicap.
- Vous habitez une commune desservie par le service portage.



## LES PRESTATIONS

Ce service vous propose des repas complets, adaptés à vos besoins et livrés à votre domicile 7 jours/7 ou au rythme de votre choix.

### Parmi nos missions :

- rôle de **veille**, d'alerte en cas de situation particulière,
- rôle de **coordination** avec le réseau médicosocial,
- rôle d'**information** à travers des actions de prévention.



## EXEMPLES DE MENUS

Salade de carottes

Choucroute garnie

Munster

•

Céleri rémoulade

Filet de colin à l'aneth

Blé aux légumes

Petits suisses sucrés

•

Potage de légumes

Tranche de veau aux poireaux

Pommes rissolées

Tomate provençale

Nid d'abeille

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- Le repas complet est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.
- Une alternative de plat unique vous est proposée. Cette option sans entrée, ni dessert, vous est destinée si vous souhaitez continuer à faire de petites courses de proximité.
- Des menus spécifiques sont possibles sur l'ensemble des secteurs géographiques desservis :
  - menus adaptés aux personnes diabétiques,
  - menus sans adjonction de sel (sur présentation d'un certificat médical),
  - menus sans sel ni sucre (sur présentation d'un certificat médical).
- Et aussi :
  - repas kasher sur Strasbourg et CUS,
  - menu de remplacement,
  - menu dont seule la viande est hachée (attention, ce menu ne convient pas aux personnes ayant besoin d'un repas à consistance mixée),
  - prise en compte de certaines particularités : plat sans poisson, sans porc...
- Vous pouvez inviter une personne et commander un repas supplémentaire, à tarif spécifique.
- Le délai de mise en place du service est de 48 h, hormis le week-end et les jours fériés.



## À SAVOIR

Pour Strasbourg  
et la CUS proposition  
de menus le soir  
du lundi au vendredi.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

➤ Il vous est proposé un barème de prix qui tient compte de vos revenus.

➤ La facturation est éditée mensuellement.

À partir de 60 ans, et selon votre degré de dépendance, vous pouvez obtenir :

➤ une participation financière du Conseil Général au titre de l'aide sociale,

➤ une participation financière de votre Caisse de Retraite,

➤ l'allocation personnalisée de l'autonomie du Conseil Général.

Si vous avez moins de 60 ans, vous pouvez éventuellement prétendre à des aides financières de la CPAM, de Mutuelles ou de Sociétés d'Assistance, du Conseil Général.

Votre participation financière est déductible de vos impôts à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour les frais de livraison.

Le service bénéficie du soutien financier des collectivités locales.

## LA LIVRAISON DE REPAS EST ASSURÉE À :

➤ Strasbourg et CUS

Tél. 03 88 37 22 31

➤ Saverne et environs

Tél. 03 88 02 00 16

➤ Communauté de Communes du Kochersberg

Tél. 03 88 02 00 16

➤ Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Tél. 03 88 54 27 54

➤ Communauté de Communes du Soutzterland

Tél. 03 88 54 27 54

➤ Sélestat et environs

Tél. 03 88 92 90 11

➤ Communauté de Communes de Benfeld et environs

Tél. 03 88 92 90 11

➤ Communauté de Communes du pays de Sarre-Union

Tél. 03 88 01 22 66

➤ Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Tél. 03 88 01 22 66

➤ Communauté de Communes du pays de La Petite Pierre

Tél. 03 88 01 22 66

➤ Communauté de Communes de la Haute-Bruche

Tél. 03 88 47 40 64

## VOUS CHERCHEZ VOTRE COMMUNE, CONTACTEZ-NOUS :

**PORTAGE DE REPAS** • [www.abrapa.asso.fr](http://www.abrapa.asso.fr)

5 rue Gay Lussac • 67201 Eckbolsheim

Tél. 03 88 37 22 31 • Fax 03 88 25 78 72 • [portagederepas@abrapa.asso.fr](mailto:portagederepas@abrapa.asso.fr)

## LES GARANTIES D'UN SERVICE DE QUALITÉ

• Tous les fournisseurs sont agréés par les services d'hygiène départementaux.

• Ce service intervient 7 jours/7, sans fermeture annuelle.

• Tous les menus sont supervisés par une diététicienne.

• De nombreuses options sont possibles.

• Le personnel de livraison est formé.

